

mentation des machines de Boubequois en 1875.

13. Conformément aux conclusions d'un rapport présenté par M. François Ernout, au nom de la commission chargée de l'examen d'un projet d'église à construire dans le quartier du Fontenoy, le Conseil accepte les propositions faites par M. le doyen de Notre-Dame de construire une église d'une dépense de 200,000 francs, et vote un crédit de 50,000 francs, à répartir sur 5 annuités à dater de 1878, à la condition que les plans de cet édifice seront soumis à l'approbation de l'administration municipale, et que l'exécution en sera surveillée par la commission qui s'est occupée de cette question.

Le Secrétaire,
P. PARENT.

CORVOIS FUNÈRES ET OBIT

Un obit solennel du mois sera célébré au Maitre-Autel de l'église Saint-Martin, le mardi 8 juin 1875, à dix heures, pour le repos de l'âme de Dame Marie-Emilie DUPONT, épouse de M. Hicron DESFONTAINES, décédée le 9 mai 1875, dans sa vingt-neuvième année. — Les Dames de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, feront célébrer un obit le mercredi 9 juin, à huit heures, dans ladite église. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré au Maitre-Autel de l'église de Dettignies, le mardi 8 juin 1875, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur LOUIS-FERDINAND MAURICE MAZINGUÉ-DARAS, médecin-vétérinaire, décédé à Roubaix, le 22 juin 1873, dans sa 44^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré le mardi 8 juin 1875, à 9 heures 1/2, en l'église Ste-Elisabeth, pour le repos de l'âme de Monsieur ALEXANDRE DÉHILLE, retraité en douzième, médaillé de St-Helène, veuf de Dame STRAMINE PHIME, décédé à Roubaix, le 27 mai 1874, dans sa 81^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois de 3^e classe sera célébré en l'église de St-Christophe, à Tourcoing, le mardi 8 juin 1875, à 8 heures et à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de M. JOSEPH GERARD, époux de Dame ADELLE DELTOUR, décédé le 7 avril 1875, à l'âge de 73 ans et 6 mois. — Une messe sera célébrée le vendredi 11 juin, à 7 heures, par la Confrérie des Fidéles Trépassés. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, le mardi 8 juin 1875, à 9 heures, pour le repos de l'âme de M. CHARLES-ALFRED DECARME, décédé à Roubaix, le 6 mai 1874, à l'âge de 20 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, le mardi 8 juin 1875, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Monsieur ACHILLE-JOSEPH GLOIREUX, décédé à Roubaix, le 7 juin 1874, à l'âge de 38 ans et 4 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois de 2^e classe sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Christophe, à Tourcoing, le mercredi 9 juin 1875, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur JEAN-BAPTISTE DUPONT, décédé à Courtrai, le 9 avril 1875, à l'âge de 38 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire de 3^e classe sera célébré en l'église de St-Christophe, à Tourcoing, le jeudi 10 juin 1875, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Dame ANTOINETTE-JOSEPH HOTTIN, veuve de M. JEAN-BAPTISTE DUCLOMBIER, décédé le 14 juin 1874, dans sa 98^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire de 1^{re} classe sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Christophe, à Tourcoing, le jeudi 10 juin 1875, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame HORTENSIE-BÉNÉDICTINE DEFONTAINE, épouse de M. ETIENNE VERDIER, décédée le 11 mai 1870, à l'âge de 13 ans et 7 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES ET OBIT. — Imprimerie Alfred Robaix. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix.

Cours de Chimie.

Lundi 7 juin à huit heures du soir.

Matières colorantes organiques jaunes: bois jaune, fustic, rocou, graine de corse, curcuma, gande, quercitron, composition, propriétés, applications de ces matières colorantes.

Cours de Physique

Mardi 8 juin à 8 heures du soir.

Applications de l'électro-magnétisme: sonneries électriques, sonnerie à déclenchement, trembleur, sonnerie Grenet, tableaux de services, sonneries des garçons signaux, communication entre les agents d'un train.

PRIX DU PAIN

TOUR SERVIR DE RÉFÉRENCE AUX BOULANGERS

Pain de ménage. Composé de deux tiers de blé blanché et d'un tiers de blé roux ou macout. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 30 00. Pain de douzième qualité. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 32 5. Pain blanc. Composé comme le précédent avec extraction de 20 p. 100 de son, remplacé par la même quantité de fleur. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 35 00.

Pain de fleur dit pain français. Composé de fleur de première qualité. Le pain de 125 grammes est taxé à 4 50. Les deux pains, à 9 00. Les quatre pains, à 18 00. Les huit pains, à 36 00. Fait à l'hôtel de la Mairie de Roubaix le 6 Juin 1875. Publié le 3 Juin 1875. Le Maire de Roubaix, G. DESCAT.

Prix de revient des Viandes

BOEUF le kg 1.60 1.41 1.12
Vache > 1.60 1.27 0.94
Taureau > 2.00 0.00 0.00
Veau > 1.86 1.32 1.32
Mouton > 1.75 1.65 1.48
Porc > 1.70 1.65 1.60
Roubaix, le 4 Juin 1875. Le Maire de Roubaix, G. DESCAT.

MOUVEMENT COMPARATIF DE LA CONDITION PUBLIQUE DE ROUBAIX

Mouvement du mois de Mai 1873. 9849 colis de laine peignée 1,060,950 kg
212 > d'écouilles et blouses > 75,648
712 > de laine filée > 33,776
3331 > de soie > 33,776
14092 colis pesant ensemble 1,514,359 kg
Mouvement du mois de Mai 1874. 8677 colis de laine peignée 934,090 kg
26 > d'écouilles et blouses > 118
838 > de laine filée > 89,621
21 > de soie > 62
3321 > de coton > 354,779
12,853 colis pesant ensemble 1,378,660 kg

Mouvement du mois de Mai 1875. 13,106 colis de laine peignée 1,403,793 kg
31 > d'écouilles et blouses > 1,897
802 > de laine filée > 85,352
3 > de soie > 16
4160 > de coton > 444,311
18,102 colis pesant ensemble 1,935,069 kg
Le Directeur, A. MUSIN.

VILLE DE TOURCOING

A l'occasion des fêtes des 20 et 21 juin 1875

Concours à la Carabine Flobert

6 millimètres, (distance 12 mètres) Offert par les Carabiniers du Petit-Château au siège de la société, rue du Moulin-Fagot

100 fr. de prix, primes et médailles en argent sont offerts aux vainqueurs et répartis ainsi qu'il suit:

1^{er} Prix. Don de M. Jules Brame, député. Un objet d'art en bronze, valeur 200 fr.
2^e id. Don de M. Jules Laurent, député. 4 couverts à fillets, en argent, 150
3^e id. 4 pièces d'argenterie avec décor, 75
4^e id. Une montre argent, 50
5^e id. 6 cuillères à café, à fillets, 30
6^e id. Boule de table, 20
7^e id. Un réveil matin, 12
8^e id. Un roset de serviette, 10
9^e id. Une chaîne de montre, 10
10^e id. Un porte-mine en argent, 8

PRIMES pour les tireurs qui auront fait le plus de cartons pendant la durée du concours:

1^{er} Prime. Une pièce à sucre, 20 fr.
2^e id. 3 cuillères à café, 10
La médaille sera décernée au tireur qui aura fait le plus de mouches pendant la durée du tir.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES:

1. Le concours aura lieu les dimanche et lundi 20 et 21 juin, les 6, 7, 13, 14 juin, dès dix heures du matin, et les 20 et 21 juin à partir de huit heures. On tirera jusqu'à dix heures du soir, excepté le jour de la clôture, 21 juin, où l'on arrêtera définitivement à minuit.
2. Le prix de la série de cinq balles sera de 50 centimes, plus 0,10 centimes par la charge.
3. Les cartons sont personnels et le nombre en est limité.
4. Chaque tireur ne pourra obtenir qu'un seul prix, sans la médaille et la prime des cartons.
5. Il y aura plusieurs cibles. La distance pour chacune d'elles sera établie à 12 mètres.
6. Des carabines de précision seront à la disposition de Messieurs les tireurs.
7. Les gagnants qui auront obtenu le même résultat feront leur carton de barrage le jour qu'il leur plaira parmi ceux indiqués ci-haut. — Si, au moment de la clôture, il existait encore des cartons de points, les concurrents s'occuperaient de rebattre le dimanche 27 juin, de trois à cinq heures du soir. Toutefois, en prévision de ces lettres répétées et pour ne pas exposer MM. les étrangers à un nouveau déplacement, il sera permis à ceux qui prendront des inscriptions ad hoc de tirer à l'avance (mais à la même cible) plusieurs cartons de barrage, lesquels, mis en réserve, ne serviront qu'au besoin d'après leur numéro d'ordre.
8. Un règlement spécial sera affiché dans le local du tir.
9. Il sera jugé sans appel, par la commission, de tous les cas imprévus.
10. Les personnes de la ville non sociétaires, sont également invitées à prendre part audit concours.
11. La distribution des prix aura lieu le dimanche qui suivra le concours, c'est-à-dire le 27 juin à 6 heures du soir.

Le Trésorier, Jules WATTEUW
Le Secrétaire, Pierre DEHERRIER

Le Président, DELMASUR-FLAYELLE.

Les fêtes de Lille.

Voici, au courant de la plume, quelques notes sur la première journée des fêtes de Lille:

7 heures. — La fête est annoncée par des salves d'artillerie. Ce sont les canonniers sédentaires qui font le service.

9 heures. — Les sociétés d'archers, d'arbalétriers, etc., se rendent au boulevard d'Italie, lieu fixé pour la réunion. On constate qu'un certain nombre de sociétés se font attendre. Nous entendons l'un des ordonnateurs de la fête déclarer que l'année prochaine toutes les sociétés qui ne seront pas présentes à l'heure fixée pour le départ seront déclarées exclues du concours. Nous ne pouvons qu'approuver.

11 heures. — Les sociétés se mettent en rang. M. Braessart, l'unique adjoint de la ville de Lille, ceint de son écharpe, l'air imposant, entouré d'un petit état-major, passe sur le front de bandière. Les tambours roulent; le défilé commence. On se disperse pour aller aux endroits assignés aux différents concours.

Midi. — Au tir à la carabine Flobert, établi rue Notre-Dame 97, on remarque avec plaisir que l'installation est parfaite et que le tir est très-fréquent. On

constate que le goût des armes se propage dans nos départements, et notamment parmi notre population lilloise.

Il convient de rappeler aux amateurs que le tir organisé par la société des carabiniers lillois offre 1,200 fr. de prix et de nombreuses médailles en argent et en bronze. Le concours sera continué aujourd'hui et demain pendant toute la journée.

3 heures. — Il a plu un peu dans la matinée et de gros nuages gris passent à chaque instant sur la ville. Un fort vent soulève des tourbillons de poussière.

On va cependant au Champ-de-Mars, où se donne la fête de gymnastique par la Société de gymnastique et d'armes de Lille, et plusieurs sociétés étrangères, notamment de Paris, de Reims et de Bruxelles. Les gymnastes obtiennent un réel succès.

5 heures. — La foule envahit la place de la République, où a lieu la représentation de la troupe polonoise. L'enceinte réservée se remplit rapidement, malgré les menaces de pluie et les rafales de vent. A 3 heures 25, une première jeune fille à écharpe bleue apparaît au sommet du mât et commence ses exercices avec balancier sur un fil qui prend au moins la moitié de la place. Elle revient à reculons, et recommence après quelques instants de repos. On applaudit à plusieurs reprises.

L'écharpe bleue est remplacée par l'écharpe rose; puis ont lieu l'ascension avec des sabots, et les exercices avec une brouette, et la représentation se termine par une course en vélocipède, sur le fil de fer, qu'exécute Mlle Victoria. Le public a eu un moment d'émotion, quand, au moment du retour à reculons, la grande roue du vélocipède se dégage du fil de fer, et qu'un brusque mouvement fait pencher la jeune fille dans l'espace; mais l'équilibre se rétablit tellement vite qu'on dirait que l'incident a été amené exprès, et Mlle Victoria descend, à l'aide d'une corde, sur la place.

Il est sept heures lorsque la représentation se termine. Au commencement deux ou trois perches avaient craqué, et la toile qui formait l'enceinte s'était abattue sur les places réservées; les jolies personnes qui se trouvaient là en ont été quitte pour la peur.

7 heures et demie. — Concert au profit des œuvres, au Jardin Vauban. Environ mille à douze cents personnes dans le Rond-Point. Les nuages ont disparu, mais l'air est vif et le vent se fait sentir. L'orchestre joue les morceaux du programme.

Puis la société l'Union chorale chante le Chant maritime et la Patrouille. Après l'exécution du premier de ces chants, le président remet au nouveau directeur de la société, M. Bonnefoy, un magnifique bouquet, en lui adressant quelques paroles qui sont vivement applaudies par le public.

Dix heures. — Un appareil électrique placé sur l'une des maisons de la Grande-Place projette une vive lumière dans toute la longueur de la rue Nationale où la foule, massée sur les trottoirs, attend la retraite aux flambeaux qui doit partir de la place de la Nouvelle-Aventure. A dix heures vingt minutes, la retraite arrive à la hauteur du square Jusseu, se dirigeant vers la Grande-Place. Cavaliers et fantassins portent de petits drapeaux blancs, bleus, jaunes, et des lanternes vénitienes auxquelles le vent fait décrire les courbes les plus capricieuses. Sur les côtés, les pompiers avec des torches, puis les musiques des canonniers, des pompiers et du 43^e de ligne, ainsi que la fanfare du bataillon de chasseurs. Enfin une énorme masse de population qui entonne la Marseillaise et le Chant du Départ.

Quand on arrive sur la Grande-Place, un immense cri de « Vive la République » retentit dans les airs. (Progrès.)

Faits divers

M. Paul Soleillet a fait, avant-hier, à Paris, à la salle des Capucines, un récit de ses voyages en Afrique, dont voici l'analyse, d'après les Nouvelles de Paris:

Le courageux explorateur s'est proposé de rallier nos deux colonies de l'Algérie et du Sénégal, par une série de comptoirs établis dans le Sahara et reliés entre eux par des routes qu'il serait facile d'établir.

Parti d'Alger au mois de décembre 1873, il a séjourné au milieu du désert jusqu'au mois de juin 1874.

On avait pensé jusqu'à ce jour que Bogari formait la limite extrême de notre colonie algérienne. Mais les Français ont reculé bien plus loin, encore notre frontière; de Bogari, ils sont allés s'établir à Jelpha et de là à Lagouath, ville de 10,000 habitants au delà de laquelle l'influence française cesse complètement.

M. Paul Soleillet s'est demandé si l'on ne pourrait pas reculer plus loin encore nos frontières, et dans ce but il est allé demander au désert les secrets qu'aucun autre Français avant lui n'avait pu pénétrer; ses voyages de séjour prolongé, qu'il a fait au milieu de ses populations, l'ont amené à cette idée que pour lui le Sahara n'existe pas, du moins tel qu'on l'a considéré jusqu'à ce jour, comme un vaste désert de sable mouvant que le vent agite et disperse en tous sens.

M. Paul Soleillet a fait près de 800 kilomètres dans le désert; partout il a pu s'assurer de la possibilité et de la facilité d'établir des comptoirs permanents qui ne tarderaient pas à devenir des villes.

Les communications seraient d'autant plus faciles qu'on n'a que de la plaine à parcourir et que les grandes routes, aussi bien que les chemins de fer, coteraient fort peu à l'Etat. Il y a une source de richesse et de prospérité pour l'Algérie et pour l'Afrique ensuite. Le Sénégal nous fournirait ainsi en ligne droite et en fort peu de jours ses produits.

M. Paul Soleillet reprendra son intéressant récit jeudi prochain.

On écrit de Portsmouth (Angleterre), en date de mardi, à l'Evening Standard d'hier soir:

« Lundi, vers minuit, un abordage eut lieu en Manche entre le steamer à hélice le Stannington, de 149 tonnes, allant de Newcastle à Jersey avec un chargement de charbon, et une barque brémoise partie de Geestemunde en destination de New-York. La barque frappa le steamer par son travers de tribord avec une grande force et lui brisa son grand mat, sa cheminée et sa chaudière de sauvetage.

Le capitaine, le second et trois hommes d'équipage parvinrent à gagner la barque qui, s'étant déchargée du steamer, continua sa route sans s'arrêter. Le feu du steamer resta visible pendant cinq minutes, après quoi il disparut. On craint que le navire n'ait sombré avec les cinq hommes d'équipage restés à son bord. La barque accosta un bateau de pêche, qui prit à son bord les survivants du sinistre et les débarqua à Portsmouth.

L'OBLIGATION DES PASSEPORTS. — Le Daily Telegraph donne le récit d'une aventure qui serait arrivée à des touristes anglais, de passage à Melrand (Morbihan). Le maire de l'endroit, un paysan, leur demanda leurs passeports. Les voyageurs répondirent qu'on n'avait pas l'habitude d'exiger des papiers des sujets anglais voyageant en France. Toutefois, comme l'un d'eux se trouvait avoir lieu sur lui une pièce de ce genre provenant du ministère des affaires étrangères, il la présenta au maire qui refusa de l'accepter. D'abord parce que le document était rédigé en anglais, en second lieu parce que la date du premier visa remontait à plus d'un an.

En vain on montra au fonctionnaire villageois des monnaies anglaises, des cartes de visite, des billets de retour; sur le soupçon que ces gentlemen étaient des espions les gendarmes furent appelés et les infortunés touristes furent dirigés sur Berbery, à plus d'une lieue de Melrand.

Le lendemain ils furent transportés sur une charrette à Pontivy, pour y être mis à la disposition du procureur de la République. Ce magistrat, avec beaucoup d'excuses, fit relâcher les touristes.

Le Daily Telegraph dit qu'il ressort des explications du procureur de la République, que d'après la nouvelle loi sur les passeports, un Anglais n'a pas besoin de papiers pour entrer en France mais qu'il lui en faut pour sortir de France.

Le journal anglais juge l'affaire assez sérieuse pour être l'objet d'une interpellation au sous-secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères à la Chambre des communes.

Progrès de Dentaire Dents et Dentiers sans crochets ni ressorts et posés sans douleur. Edouard VERBRUGHE, DENTISTE, breveté de S. M. le Roi des Belges. Roubaix, rue de l'Hospice, 8, Roubaix MAISON A PARIS 4, Boulevard Poissonnière, 4.

Nouvelles du soir

On nous écrit de Paris, le 7 juin 1875: Le conseil municipal de Paris qui ne devait plus se réunir avant juillet, vient d'être convoqué extraordinairement pour aujourd'hui lundi.

Cette convocation est motivée par la clôture prochaine des opérations du conseil de révision.

On annonce que le nombre des admissions à Saint-Cyr sera ramené cette année-ci au chiffre de 359 élèves.

L'an passé l'école spéciale militaire avait reçu 400 élèves et en 1873, seulement 300. Autrefois ce chiffre n'était pas même atteint et ne dépassait généralement pas 240.

Les obsèques de M. Charles de Rémusat auront lieu demain mardi 8 courant, à 10 heures du matin.

Petite bourse du dimanche, sans affaires.

44,845 b. Sydney
32,131 » F. Philippe
1,904 » Van Diemen
3,285 » Adélaïde
2,339 » Swan River
18,960 » N.-Zélande
7,821 » Cap de B.-Esp.

78,158 b. de laines.
5,000 »

Ensemble environ 81,158 b.
Récep, direc. environ 12,500 »

Total Stock environ 68,658 b.
Cours du change à la bourse d'hier.
Paris courts jours 28,32 1/2 à 27 1/2
» 3 mois 25,45 1/2 à 24 1/2

Dépêches télégraphiques

Paris, 6 juin, 7 h., soir.

Essentiel du grand prix de France. Premier, Salvator; deuxième, Nougat; troisième, Pelex.

Les PROCESSIONS EN BELGIQUE. Bruxelles, 6 juin. — Deux processions sont sorties aujourd'hui. Une foule nombreuse stationnait sur tout le parcours. Il y avait un immense déploiement de police de gendarmerie. Aucun incident ne s'est produit.

Londres, 6 juin. — Par suite de la résolution récemment prise au sujet du tir international d'Amiens, le commandant et le comité des volontaires, après avoir examiné de nouveau l'invitation de la société Havraise du tir, ont résolu à l'unanimité de ne pas accepter de pareilles invitations pour 1875. Toutefois, dans le cas où de semblables invitations seraient reçues pour l'année 1876 du Havre ou d'autres villes continentales, le comité a résolu de convoquer un meeting des volontaires pour avoir sur ce sujet l'opinion du corps entier.

NOUVELLES DE ROME. Rome, 6 juin. — La fête du statut constitutionnel a été célébrée dans toute l'Italie avec la solennité d'usage.

Le roi et les princes ont passé ici une revue de troupes au milieu d'une affluence considérable.

AFFAIRES D'ESPAGNE. Madrid, 6 juin. — L'Impartial croit que la commission chargée de formuler les bases constitutionnelles est favorable à l'idée d'accorder le droit électoral à tout contribuable payant 25 francs par an et d'admettre certaines capacités sans aucun paiement de contribution.

COMMERCE

Avis divers. Londres, le 5 juin 1875. — (Avis de M. PAUL PERRARD courtier.) — Malgré le désir général parmi les manufacturiers de s'approvisionner de laines brutes à des prix plus en rapport avec les cours des produits aux différents degrés de manutention, cela reste impossible aux enchères actuelles de laines coloniales.

Quant aux achats des bonnes laines ne s'arrêtant pas et maintenant les cours très fermes.

Depuis le début des enchères, il entre dans la consommation 8 à 9,000 balles par jour, sans que les besoins s'apaisent suffisamment pour qu'il y ait un peu de fraîcheur à l'achat. Dans ces conditions, il n'y a que la fabrication qui puisse opérer, les manufacturiers de laine et les autres spéculateurs sont toujours à l'affût des bonnes occasions, qui ne se présentent pas.

Il n'est pas facile d'assigner les causes complexes de cette situation critique pour beaucoup de fabricants et de chercher à en trouver l'origine.

On attribue généralement aux besoins considérables d'alimentation disproportionnée à la production des laines brutes; mais on ne recherche par d'autres causes économiques non moins puissantes.

D'abord, en ce qui concerne la laine, on peut dire qu'aux ventes publiques de laines, les cours du début sont faits par les fabricants d'articles qui permettent de payer le plus cher possible. Ceux qui ont des besoins d'alimentation ou des achats de provision à satisfaire sont forcés de subir la loi des plus favorisés. Une fois la cote établie, les vendeurs résistent à la réaction dans la mesure du possible.

La plupart des étoffes cardées, la draperie de fantaisie et quelques spécialités de tissus peignés ont permis d'aborder les cours du jour, d'autant plus que les Buenos-Ayres étaient chères relativement, ce qui la production a diminué un peu dans cette contrée.

Simultanément, les besoins de laines brutes se faisaient sentir dans les anciens comme dans les nouveaux établissements de laines peignées, personne ne voulant, en apparence, sur le continent, ralentir le travail des machines en attendant une demande sérieuse des fils et tissus peignés à des prix rémunérateurs, comme cela se fait ici.

On semblait avoir atteint un heureux équilibre en voyant le métrage obtenir une légère faveur vers le début des enchères; mais la laine brute a haussé dans la même proportion que les autres articles.

La demande a haussé pour cet article important avait donc rattrapé la production. Quoiqu'on en dise, la cherté des matières premières a restreint et restreindra encore la production et forcera de nouveaux les consommateurs à venir au devant des producteurs, qui pourront alors élever leurs prétentions.

Il ne faut pas oublier qu'en 1870-71, le ralentissement forcé de l'industrie lainière, sur le continent seulement, a produit en quelques mois une hausse sans précédent, sur les fils et les tissus de laine peignée et extra.

Depuis, il est vrai qu'on a monté beaucoup de nouveaux établissements, mais l'augmentation annuelle de production dans toutes les parties du monde est suffisante pour alimenter toutes les broches à l'heure qu'il est.

La marge rationnelle entre les laines brutes et certains produits manufacturés se rétablit donc forcément, dans un avenir prochain, tant par l'augmentation incessante de production des matières brutes que par cherté relative actuelle qui engage l'Angleterre à limiter ouvertement son travail, pendant que les autres contrées du continent n'achètent que le strict nécessaire pour faire tourner les meilleures machines sans pousser à la production.

Un autre fait important à relater ici encore, c'est que la valeur intrinsèque des laines n'a presque pas été influencée par la baisse considérable des soies et des cotons dans ces dernières années. Malgré l'agrandissement incessant de l'industrie lainière, les laines de laine supportent bien la concurrence de ceux des autres textiles, et ils font encore chaque jour de nouvelles conquêtes.

En résumé, la position des branches de l'industrie lainière, peu favorisée actuellement, tend à s'améliorer chaque jour par les raisons précitées, d'autant plus que l'abondance du numéraire et les bonnes récoltes générales produiront encore une heureuse influence sur les affaires.

On a déjà vendu 201,292 b. de laine, jusqu'à la clôture fixée au 18 de ce mois, on offrira encore:

HEURES DES DÉPARTS DES TRAINS
Roubaix à Lille, 5.13, 7.13, 9.13, 11.13, 1.16, matin, 12.33, 1.33, 3.33, 5.33, 6.18, 7.28, 8.38, 9.38, 11.38 soir.
Roubaix à Tourcoing, Valenciennes, 5.33, 7.18, 8.45, 10.13, 11.33, matin, 1.33, 2.45, 5.10, 6.30, 7.15, 8.35, 10.35, 11.35, 1.45, 2.45, matin, 4.37, 5.37, 6.37, 7.37, 8.37, 9.37, 11.37 soir.
Tourcoing à Roubaix à Lille, 5.33, 7.10, 8.05, 9.40, 11.38, matin, 12.45, 1.50, 3.31, 5.05, 6.07, 7.28, 8.18, 9.38, 11.00 soir.
Monsieur à Lille, 6.57, 9.22, 11.26, 11.57 matin, 1.13, 4.47, 5.43, 7.28, 9.38, 11.00 soir.
Dimanches et fêtes
Tourcoing à Monsion, 7.37, 7.45 s.
Monsion à Tourcoing, 8.39 soir.

BOURSE DE LILLE
Noms publiciens démissionnaires les cours qui ne sont pas encore cotés d'abonnement dans le Bulletin des Agents de change.

Valeurs	C ^o pr.	C ^o de 3 mois
Courcelles-L. 3175 ..	3175 ..	3175 ..
Grainville-L. 785 ..	785 ..	785 ..
Mariy 647 50	647 50	647 50
Annœulin-D. 775 ..	775 ..	775 ..
Rive-de-Gier. 1040 ..	1040 ..	1040 ..

COURS DES HUILES DE LILLE DU 5 JUIN

HUILES	PREMIÈRES	DEUXIÈMES	TROISIÈMES
Colza	75 .. 76 50	68 .. 69 50	60 50 62 50
Colza, P. G.	75 .. 76 50	68 .. 69 50	60 50 62 50
Colza, P. G. 1 ^{re} press.	75 .. 76 50	68 .. 69 50	60 50 62 50
Colza, P. G. 2 ^e press.	75 .. 76 50	68 .. 69 50	60 50 62 50
Colza, P. G. 3 ^e press.	75 .. 76 50	68 .. 69 50	60 50 62 50
Colza, P. G. 4 ^e press.	75 .. 76 50	68 .. 69 50	60 50 62 50
Colza, P. G. 5 ^e press.	75 .. 76 50	68 .. 69 50	60 50 62 50

COURS DES SUCRES ET DU 3/4 du 4 juin

SUCRES	Cours off.	Deuxième	Troisième
Sucres ind. 88 degré	88 50	88 50	88 50
Sucres ind. 91 degré	91 50	91 50	91 50
Sucres ind. 94 degré	94 50	94 50	94 50
Sucres ind. 97 degré	97 50	97 50	97 50
Sucres ind. 100 degré	100 50	100 50	100 50
Sucres ind. 103 degré	103 50	103 50	103 50
Sucres ind. 106 degré	106 50	106 50	106 50
Sucres ind. 109 degré	109 50	109 50	109 50
Sucres ind. 112 degré	112 50	112 50	112 50
Sucres ind. 115 degré	115 50	115 50	115 50
Sucres ind. 118 degré	118 50	118 50	118 50
Sucres ind. 121 degré	121 50	121 50	121 50
Sucres ind. 124 degré	124 50	124 50	124 50
Sucres ind. 127 degré	127 50	127 50	127 50
Sucres ind. 130 degré	13		